Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 43 (1935)
Heft: 2

Artikel: La villa et le château d'Oex
Autor: Reymond, Maxime
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-33412

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La villa et le château d'Oex.*

Les origines de l'église et du château d'Oex sont, pour la première fois, consignées dans un document très ancien, puisqu'il est daté du 9 octobre 1438 [1]. Dans cet acte, les prudhommes soit paroissiens de l'église d'Oyes, déclarent à leur curé, Jean d'Outrejoux, chanoine de Lausanne :

1° Qu'autrefois l'église se trouvait au lieu dit le Chêne, et le château du comte de Gruyère au mont de la Motte ;

2° Qu'à la suite d'une guerre entre le comte de Gruyère et le seigneur de Corbières, le comte dut démolir la tour qu'il avait sur le mont de la Motte, et que des pierres de la tour on édifia l'église Saint-Donat où elle était en 1438, et que la Motte avec ses libertés et des franchises, dans un territoire déterminé par des bornes, dont description est faite, fut donné au curé.

3° Qu'après l'édification de la dite église et la donation des libertés et franchises, le comte de Gruyère et son châtelain et son receveur ne perçurent aucune redevance dans le territoire déterminé.

4° Qu'enfin, alors que l'église était au Chêne, le curé s'appelait curé d'Oyes. Il se nomma curé de Château d'Oex dès qu'elle fut transférée sur la Motte, et le village jouxtant la dite Motte fut appelé village de l'église.

Ces assertions paraissent très claires et très plausibles, et leur ancienneté accroît encore la créance qu'on doit

* Etude lue le 25 août 1934 à la séance de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, tenue à Château-d'Oex.

leur accorder. Pourtant, à la réflexion, quelques doutes surgissent. Malgré la déclaration de 1438, le curé s'est toujours appelé curé d'Oyes dans les documents officiels. Nous le voyons encore par la visite d'église de 1453 [2], par la nomination faite le 17 avril 1504 [3], par le vicaire général de Lausanne, d'un nouveau curé, Mermet de Gruyère, prieur de Broc, en remplacement de Jean Favrod, décédé. L'argument n'a d'ailleurs qu'une valeur relative, car nous savons que le curé de Joulens était en réalité le curé de Morges et celui de Trevelin le curé d'Aubonne. Il ne nous est pourtant pas indifférent de savoir que le même Jean Favrod était aussi recteur de la chapelle Saint-Jean-Baptiste édifiée devant le château d'Oex dès avant 1436 [4], et qu'il fut remplacé à sa mort dans ce poste par Jean Collet, déjà chapelain à Rossinière. Il y a là certainement quelque chose à expliquer.

Puis, si les documents mentionnent plusieurs conflits entre les comtes de Gruyère et les seigneurs de Corbières, aucun ne fait allusion à la démolition de la tour d'Oyes, qu'un Corbières aurait exigée du comte, et l'on peut même se demander quel intérêt ce seigneur avait à la démolition d'un château qui ne gênait d'aucune manière ses possessions. Il faudrait en tout cas chercher à déterminer à quelle époque survint cet événement. C'est évidemment avant 1438.

Or, il est certain que le château existe encore en 1359 [5]. En juin de cette année, Jean, comte de Gruyère et seigneur de Montsalvens, accorde à Jean de Culaes et à ses héritiers les mêmes libertés que possèdent les habitants de son château d'Oex, cela en compensation d'un chesal que le dit de Culaes possédait à l'intérieur du château et sur lequel le comte avait fondé une chapelle en l'honneur de sainte Catherine. Si le récit des prudhom-

mes de Château d'Oex est exact, c'est donc entre les années 1359 et 1438 qu'a dû se produire la guerre décisive entre le comte de Gruyère et le seigneur de Corbières. Seulement, aucun événement de ce genre n'est possible entre ces deux dates. A cette époque, la maison de Corbières est en pleine déchéance [6]. Elle est entièrement dans la main du comte de Savoie. Elle est divisée en plusieurs branches, et aucune d'elles ne possédait la seigneurie au moment où nous sommes arrivés. Boniface de Châtillon possédait en 1359 le château et la ville de Corbières, et sa fille dut en 1375 les céder au comte de Savoie, en vertu d'un ancien droit de rachat. Une autre partie de la seigneurie appartenait à Hugues de Grammont, dont le fils Geoffroy vendit aussi en cette même année sa part au même comte. Le comte de Savoie est donc dès 1376 seigneur de Corbières, et ce n'est certainement pas lui qui a fait démolir la tour du château d'Oex. Quant aux cadets des Corbières qui subsistaient encore, ils ne peuvent pas davantage, mais pour d'autres motifs, avoir joué un rôle de ce genre.

Il faut donc très probablement écarter toute influence des seigneurs de Corbières dans la question du château d'Oex.

D'autre part, le chroniqueur bernois Justinger [7] raconte qu'en 1407 une querelle surgit entre le comte de Gruyère d'une part, et les habitants de Gessenay et de Château-d'Oex d'autre part. Les Bernois intervinrent dans le conflit comme alliés des gens du Pays d'Enhaut en vertu d'un traité de combourgeoisie datant de 1403. Une troupe partit de Thoune et du Simmenthal, s'empara du château de Bellegarde, que possédait une branche des Corbières, du château du Vanel, propriété du comte de Gruyère, et du château d'Oex dont ils emme-

nèrent les garnisons à Thoune. Mais nulle part, Justinger ne parle d'une destruction du château d'Oex, et les prudhommes de 1438, en faisant allusion à cet événement, ne se seraient pas bornés à invoquer une tradition rapportée par leurs antécesseurs. Ce récit, lui non plus, ne paraît pas pouvoir étayer la déclaration de 1438.

Quant à la question du Chêne, elle prête aussi bien à discussion. Il est incontestable que l'on a trouvé en 1875 [8] des ossements en grand nombre marquant l'emplacement d'un cimetière. Aux textes déjà connus de 1558 et en deça, j'en ajouterai un plus ancien. En 1520, Johanette Reymond possède une maison aux confins du Chêne, vers le village d'Oyes et près de l'ancien cimetière [9]. Mais qui dit cimetière ne dit pas église. D'autre part, je vois qu'en 1300, Girard du Pré possède une pose de terre au Chêne, aux confins devant le château d'Oez [10]. Cet exemple prouve à lui seul la difficulté de préciser des emplacements lorsqu'il manque, comme c'est le cas ici, des plans à peu près contemporains. Il démontre aussi qu'on ne peut accepter sans autre la déclaration des prudhommes de 1438.

* * *

Essayons maintenant de nous tourner d'un autre côté pour y voir un peu plus clair.

Il est incontestable que le Pays d'Enhaut s'appelle à la fin du XIme siècle la vallée d'Oiz, qu'il y a en 1096 [11], date de la première croisade, une église d'Oiz, qui appartient par moitié au chanoine Uldry de Gruyère et à son cousin issu de germain Hugues, partage qui prouve qu'elle existait déjà avant la séparation des deux branches, c'est-à-dire deux générations avant. Ce sanctuaire s'est toujours appelé église d'Oyes, jusqu'au XVme siècle, époque où, concurremment avec la précédente, on com-

mence à employer l'expression d'église de Château-d'Oex qui supplantera complètement la première vers le milieu du XVIme siècle.

Cette église n'a pas été établie dans un lieu désert. Elle dessert des paroissiens plus ou moins rapprochés. Il y a un village, ce que l'on nommait autrefois la villa d'Oex, nom qui a subsisté, mais avec des contours qui sont mal précisés. L'église est à portée des paroissiens, mais non pas nécessairement dans le village. Elle est volontiers sur une hauteur ; voyez Vevey, voyez Montreux ; voyez, pour parler de pays de montagnes, de nombreuses églises du Valais.

Le comte de Gruyère, seigneur de la vallée d'Oiz, y établit une position fortifiée, un *castrum*. Nous ignorons complètement la date de la construction. Il n'en est fait mention qu'en mars 1255-6, lorsque le comte Rodolphe se déclare vassal du comte Pierre de Savoie, pour sa seigneurie d'au-dessus du pas de la Tine [12]. Cet acte ne nous est connu que par une analyse d'inventaire qui mentionne le château d'Oex, les passages du Vanel et de la Tine, avec un domaine à Rossinière. Le 16 décembre 1271, autre hommage de Pierre II de Gruyère à Philippe de Savoie pour les châteaux de Gruyère et de *Heiz* avec leurs mandements, excepté le village du Pré, quoiqu'il soit en la châtellenie de *Heiz* [13]. C'est cet acte qu'une faute d'impression a fait rapporter par quelques-uns à l'année 1171. Un autre hommage général est prêté en 1280 [13b] ; il ne renferme rien de nouveau pour ce qui nous concerne.

Qu'est-ce qu'un *castrum ?* C'est à tort qu'on en fait un synonyme de forteresse. C'est en réalité une enceinte de remparts, enceinte dans laquelle vit une population à l'abri de ces murs, et aussi d'une tour ou donjon. Le fait

se vérifie un peu partout. Il se vérifie notamment à Château-d'Oex. Prenons les reconnaissances de 1300 et de 1328, qui sont aux Archives cantonales [14]. Nous y voyons que Conon Mayor a sa maison dans le château, que Girold Mayor a une maison dans le château et une autre sous le château. En 1359, Jean Descoullayes dont nous avons parlé avait un terrain à bâtir dans le château.

Ce même acte indique que les habitants du château ont des libertés et des franchises particulières : Jean Descoullayes en bénéficiera désormais. Les reconnaissances de 1300 présentent un autre exemple curieux. On y voit que Nicolas Favre du Mont, homme libre du seigneur, demeure au château d'Oex de l'assentiment du comte, mais s'il fait résidence au village du Mont, il sera taillable du seigneur. C'est-à-dire qu'il y a avantage juridiquement et pratiquement à habiter le *castrum*.

Où est ce château en 1300-1328 ? La question peut paraître puérile, car tout le monde a appris que le château se trouvait sur l'emplacement de l'église paroissiale actuelle. La déclaration de 1438 l'affirme nettement. Ma proposition n'est pourtant pas aussi saugrenue qu'il ne semble, car les reconnaissances de 1328 portent un détail troublant. Elles disent que Rolet Guenet a une pose de pré à la Motte de l'église [15], touchant la terre de Mermet Gleyva, et si nous examinons le chapitre de ce dernier particulier, nous voyons que Mermet de la Gleyva tient en effet du seigneur le chesal, c'est-à-dire le terrain sous l'église sur lequel il a édifié sa maison. En 1328, l'église est donc déjà sur la Motte, et l'on mentionne, outre cette maison, des prés et des terres en la fin sous l'église.

Et cependant, le château existe. Le commissaire qui a dressé les reconnaissances de 1300 est parti des bords de la Torneresse pour remonter dans la direction de Flen-

druz. Celui de 1328 a suivi à peu près le même ordre et nous pouvons d'autant plus nous y retrouver que beaucoup de contribuables sont les mêmes dans les deux actes, ou bien le fils a succédé au père. L'un et l'autre parlent d'abord des terres en Lesser et à la Torneresse, puis au Grossel et au Grotoil, puis à la Logy, qui est la Louge actuelle près du village du Pré. Après quoi l'on a la rubrique : « *In prato de Campo majori et Castro d'Oez* ». On continue par la Frasse, puis la Villa d'Oex, le village du Mont d'Oez, etc.

Cet ordre n'a rien qui doive surprendre. Mais il prend davantage de signification, lorsqu'on se rend compte que le « Pré du champ des Mayors » est le territoire du village du Pré. Il est en effet situé directement entre la Logy et le Château. Reymond Chapuisat, meunier, a sa maison à la Logy et son moulin sous le château. Conon de la Monnaie a sa maison au Pré avec une terre au Chêne devant le château. De même Pierre du Pré. Jaques Cornetis et Uldry du Grotoil ont des terres en la Pala devant le château. Ce n'est qu'après avoir énuméré ces biens que le commissaire arrive aux maisons du château lui-même. On trouve de semblables réminiscences en 1520 [16], dans la reconnaissance que fait Humbert Moraz dit Bailly de sa maison au Pré, avec sa grange au Jorat rière la villa sous le château.

L'énumération des maisons du château est elle-même assez instructive. En 1300, on comptera à la villa d'Oex vingt-cinq propriétaires de maisons, dont sept hommes libres et dix-huit taillables. Il n'y a au château que quatre propriétaires: Conon Mayor qui a une maison au château et une au Pré ; Girold Mayor qui y a une maison et deux granges, avec des terrains tout autour, l'une d'elles Sous Cour ; Jacques Mayor qui a une maison dans l'enceinte

et une autre dessous, et enfin Perrod de Broc. Si Jaques Favre du Mont a été attiré au château par les avantages qu'il y a trouvés, il ne semble pas que son exemple ait été suivi.

Il faut relever ici une coïncidence assez curieuse. En 1438, les prudhommes de Château-d'Oex — ce sont en fait tous les chefs de maison — au nombre desquels est Pierre Favrod *faber,* ont déclaré que le village sous le château s'appelait de leur temps le « village sous l'église ». Or, en 1520, les trois Mayor et le quatrième propriétaire du château ont disparu, mais il y a « au village sous l'église » quatre autres propriétaires dont trois sont des Favrod : le banneret et notaire Jean Favrod, un autre Jean et un Rodolphe, plus un Jean Vincent qui est indiqué comme résident *in villa ecclesie.* Il semble que les maisons aient passé, par des transmissions que l'on ne peut saisir puisque nous n'avons conservé aucun terrier de 1328 à 1520, des Mayor aux Favrod. En 1563, Fierabras Favrod a sa maison aux confins de la Motte de l'église [16b].

Que tirer de ces renseignements que je ne puis présenter qu'avec sécheresse? Ceci, qui est important, c'est qu'en 1328 l'église paroissiale est déjà sur la Motte, et que cependant le château, avec une demi-douzaine de maisons, existe aussi. Il existe si bien qu'en 1502 le gouvernement bernois en parle dans une lettre au bailli d'Aigle [17] et qu'en 1558, on en voyait encore les murailles [18]. Rolet Brocod de la Frasse reconnaît avoir acheté de Leurs Excellences une terre où est la maison dite la chapelle — sans doute la chapelle Saint-Baptiste de devant le château — touchant la charrière ou rue dessous, les murailles du « chastel d'Oyes » dessus, la perrière et commun du châtel au levant, le clos du château que tient Jean Isoz du Pré à occident. Déclaration précieuse, parce que, si

on la rapproche des précédentes, la situation apparaît plus nette: en haut l'église sur la Motte, puis le château orienté vers l'occident, plus bas la chapelle, au bord de la charrière qui va du village du Pré à la villa d'Oex. Quant à l'agglomération du château devenu le « village sous l'église », elle ne comprend guère qu'une demi-douzaine de maisons.

* * *

Nous voici, semble-t-il, revenus par un long détour à la Motte de l'église et du château, et nous pourrions nous borner à dire que la déclaration de 1438 peut être acceptée, pourtant avec une interprétation un peu différente de celle admise jusqu'ici. C'est que le donjon du château a bien pu être démoli et remplacé par une église, mais avant 1328, puisque le sanctuaire est déjà fixé sur son emplacement actuel, et que l'on a conservé l'expression de château pour l'ensemble des maisons d'habitation restées debout. Mais cette hypothèse est invraisemblable, car on ne voit pas, même avant 1328, les seigneurs de Corbières infligeant une telle humiliation au comte de Gruyère ; celui-ci déjouant la manœuvre en construisant un clocher qui pouvait rendre tous les services d'un donjon ; enfin il est visible que par sa masse, ses meurtrières en partie murées, ce clocher est bien antérieur à 1328.

Je pense, qu'en réalité, le problème doit se résoudre d'une toute autre façon, que l'église d'Oex est le premier établissement qui ait été posé sur la Motte. Ce n'était pas une église ordinaire, mais une église fortifiée comme il en exista autrefois plusieurs. Je rappelle simplement qu'à Lausanne même, avant 1230, les deux églises Saint-Pierre et Saint-Laurent, qui étaient des sentinelles avancées de la ville, étaient aussi fortifiées [19]. Elle jouait donc elle-même à l'entrée de la vallée un rôle aussi bien militaire

que religieux, et sa construction peut dater du premier ou du second siècle de l'occupation du pays, c'est-à-dire du Xme ou du XIme siècle. Une note de M. Naef, ancien archéologue cantonal, place le donjon à cette époque [20]. Une observation directe de son successeur, M. Bosset, permet de la placer au XIme siècle.

L'église a pu être seule, tout d'abord, n'ayant que les dépendances indispensables. Elle est devenue bientôt le centre du *castrum* proprement dit, c'est-à-dire de l'enceinte fortifiée et habitée. On note dès le début du XIIIme siècle un système politique et fiscal autant que militaire qui tend à créer des villeneuves, où l'on pût attirer une population nouvelle par des libertés et des franchises particulières, afin d'assurer la garde d'une position. Voyez les Savoie, les Blonay, les Corbières et d'autres encore. Ces franchises sont rappelées dans la déclaration de 1438. Le Jean Favre, qui est homme libre s'il demeure au *castrum,* mais redevient taillable s'il retourne au Mont, en témoigne.

Mais l'entreprise du comte de Gruyère n'a pas réussi à son gré. Les gens de la villa d'Oex ne se sont pas déplacés et ceux du dehors ne sont pas venus en nombre. Il n'est guère resté dans l'enceinte que les Mayor, c'est-à-dire la famille des fonctionnaires qui, avant l'institution des châtelains, soit dans la seconde moitié du XIIIme siècle, gouvernaient le pays au nom du comte. Ces Mayor héréditaires se rattachent peut-être au vidomne Recho de Villars de la Pancarte de 1115. Mais ils ne paraissent plus avoir exercé leur office en 1300. Ce ne sont plus que de simples particuliers que leurs maisons et leurs terres retiennent seules au sol. Quant au châtelain, le fonctionnaire moderne, qui est amovible, mais étranger, il a sans doute son pied à terre dans une maison du château, quoique nous ne l'y voyons pas.

Ce château a pu être abîmé dans la guerre de 1407. Il a surtout succombé sous le peu d'intérêt qu'on lui portait. Il n'y avait pas de seigneur pour l'animer, car on ne voit pas que les comtes de Gruyère et leurs familles y aient jamais habité, et les dernières mentions connues qu'ils en font ne concernent que ses revenus, en 1386 et en 1388 [21], au moment même où les communiers encore taillables rachètent leur liberté. Toute l'activité est concentrée à la villa d'Oex, et c'est de là que part, en 1403, le traité de combourgeoisie avec Berne. Le château agonise lentement sous le poids de l'indifférence : les maisons contenues dans l'enceinte, à la cour, comme le sous-entend une reconnaissance, finissent par n'être plus considérées en 1438 que comme des dépendances de l'église : *villam sub ecclesie,* et les dernières murailles inutiles du château s'effritent en 1558.

Il peut sans doute paraître étrange que l'ensemble de la commune d'Oiz ait commencé à prendre le nom de Château-d'Oex au moment même où celui-ci perd son caractère, mais il faut se souvenir que bien souvent, les noms de lieu n'entrent dans la langue écrite que longtemps après avoir été employés dans le langage courant.

Au surplus, si les gens de la vallée d'Oyz n'avaient pas voulu se déplacer pour jouir au *castrum* de certaines libertés et franchises, ils travaillèrent pour en bénéficier quand même. Ce ne fut pas long, puisque c'est en août 1341 [22], que le comte de Gruyère renonça à lever sur eux toutes exactions, prestations, impôts, messellerie, moyennant paiement de la belle somme de 1000 livres. Le comte ordonna de fixer par des bornes les limites de sa concession. Ce sont, je le crois, ces bornes et ces franchises que rappelle, sous une forme intéressant plus directement l'autorité ecclésiastique, la déclaration de 1438.

Quant à l'église, elle a subi bien des remaniements : en 1587, en 1742 et plus récemment encore. Elle n'a pas été explorée suffisamment, chœur et nef, pour qu'on puisse en observer la structure primitive. La visite d'église de 1417 ne mentionne que des détails sans importance [23]. Celle du 14 juin 1453 [24] ne s'occupe, elle aussi, que des vases, des livres et des ornements sacrés, suivant un formulaire fixe, et le sanctuaire avait d'ailleurs été restauré récemment. Le gros œuvre actuel, et surtout la fenêtre ogivale à meneau du chœur, pourrait être de cette époque. Les visiteurs demandent, comme ils le font partout, de mettre quatre croix aux angles du cimetière. Le champ du repos du Chêne, à proximité de la villa d'Oiz, et qui est encore en activité en 1328, se comprenait très bien alors que l'église faisait partie d'une enceinte fortifiée. Celle-ci n'ayant plus d'intérêt pratique, le cimetière monte à la Motte. Celui du Chêne est désaffecté en 1520. Peut-être l'est-il déjà en 1453, en 1438 même, au moment où les prudhommes de Château-d'Oex enregistrent une situation relativement nouvelle, derrière laquelle ils n'ont pu, livrés à de simples souvenirs ancestraux, saisir les origines exactes de l'église, de la ville et du château d'Oex.

Maxime REYMOND.

APPENDICE

Nous avons reçu de M. le receveur Henchoz, président du Musée du Pays d'Enhaut, une note très intéressante, dont nous croyons devoir relever les passages suivants :

« La position fortifiée d'Oyes, me semble-t-il, devait comprendre plusieurs travaux de défense, particulièrement : Une enceinte fortifiée sur la Motte, entourant des constructions diverses, tours et maisons ; au levant de la Motte d'autres travaux protégeant le village sous le château et s'étendant

pour défendre la villa d'Oex. A l'occident, dominant la charrière publique nommée le Chemin Royal, d'autres tours et murs de défense sur la Siaz et le Scaix qui forment l'éminence allant de la Cheneau au haut du Pré d'Enhaut. (Cette dernière partie se nomme aujourd'hui Le Château-Cottier.)

» La position fortifiée s'étend donc sur environ 8 à 900 m. de longueur, de là s'explique aisément que le groupe des propriétés du Chêne (établée de la Frasse), de la Pala (aujourd'hui : Les Pales), du Pré, de la Louge, du Jorat, et le moulin de Reymond Chapuisat, puissent être définies par « devant et sous le château », et trouver ailleurs Le Chêne (de l'établée du village), la villa d'Oex et le village sous l'église être dénommés : « sous, au confin de, au levant du château », alors que ces deux groupes sont à un kilomètre de distance.

» Je lis dans *Livre de la rénovation du bornage et déviance des biens Fonds procédés des biens jadis communs du Châsteau d'Oex*, de 1666 :

» ...de la délimitation des biens communs situez en la Siaz du Viel Chasteau de La Frasse soit de la Chenaux. » N'aurait-on pas dans la suite donné le nom de château à chacun des restes ou à chacune des ruines dont l'ensemble formait au début la position fortifiée d'Oyes ou le Castrum d'Oyes ?

» La position des meurtrières de la tour de l'église permet de supposer qu'à un moment donné la tour était isolée, c'est-à-dire sans constructions annexes.

» Sur les flancs de la Motte on voit encore aujourd'hui les traces du chemin qui autrefois montait droit à la tour (voir vitrail 1602), comme aussi on voit la position de « la rue ou charrière dessous ».

» Le vitrail «Die Landschaft», Oesch 1592, au château d'Amsoldigen, a été reproduit dans la plaquette *Armoiries et sceaux des comtes et du comté de Gruyère,* par H. de Vevey, D. L. Galbreath et F. T. Dubois, extrait des Archives héraldiques suisses 1921-1926. On y voit l'église au centre des anciennes fortifications ; on semble distinguer une partie de maison sur la Motte. La grande maison se trouvant au bas de la tour semble située sur l'emplacement dont parle M. Eug. Roch dans sa plaquette *Château d'Oex et le Pays d'Enhaut au XVIIIme siècle,* page 10. »

NOTES

[1] Mémoires et Documents de la Suisse romande, t. XXIII, p. 10.

[2] Archives cantonales vaudoises, en copie A c 41 (l'original est à la Bibliothèque de Berne).

[3] A. C V., A c 37, p. 109, 120 et 41 (Registre d'institutions de bénéfices).

[4] A. C. V., Notes Benjamin Dumur, *Pays-d'Enhaut.*

[5] M. D. R., t. XXII, p. 490.

[6] N. Peissard, *Histoire de la maison et de la seigneurie de Corbières.*

[7] M. D. R., t. X, p. 415. *Chronique de Justinger,* p. 202.

[8] L. Divorne, *Notice sur Château-d'Oex,* 1882.

[9] A. C. V., Terriers, Fc 35.

[10] A. C. V., Terriers, Fc 1.

[11] *Revue historique vaudoise,* 1920 et 1934.

[12] Wurstemberger, *Peter der Zweite,* IV, p. 194.

[13] M. D. R., t. XXIII, p. 625.

[13bis] Archives Turin, *Baronnie de Vaud* (Extraits A. Millioud, aux A. C. V.).

[14] A. C. V., Fc 1 et Fc 4.

[15] A. C. V., Fc 4. Le texte dit : « Item tenet Roletus Guenecius de antiquo et veteri censu, una posam terre sitam eys Bossonez juxta terram dictorum Binfa. Item a la *Mota de ecclesiam* dimidiam posa juxta terram Mermeti Gleyva.

» Marmetus filius quondam Uldrici de la Gleyva tenet a Domino casale domus sue *subtus ecclesiam* et ibidem dimidiam posa juxta terram Agnelete de Flendru. »

[16] A. C. V., Fc 35.

[16bis] A. C. V., Notaire J. Bornet.

[17] M. D.R., t. X, p. 415.

[18] Archives communales de Château-d'Oex, Extentes 1558, p. 445.

[19] *Cartulaire de Lausanne,* p. 65.

[20] Service des monuments historiques. Cette assertion a été confirmée par M. Bosset, l'actuel archéologue cantonal vaudois, qui a retrouvé, au cours d'une visite au temple, le 25 août 1934, à l'intérieur de la tour, un chaînage en bois caractéristique des constructions du XIme siècle.

[21] M. D. R., t. XXII, p. 642.

[22] M. D. R., t. XXII, p. 475.

[23] M. D. R., 2me série, t. XI, p. 232.

[24] A. C. V., Ac 41, p. 2.